Image not found or type unknown

Droit et Obligation dans un licenciement économique

Par **chnordiste**, le **25/11/2011** à **09:18**

Bonjour,

Un PSE est mis en place au sein de ma société. j'ai appris hier que je faisais parti des personnes licenciées économiquement.
Dans la foulée, on m'a demandé d'etablir des copies d'ecran et de faire notes de tout mon travail pour que les collegues qui restent puissent reprndre le travail aprés mon départ.

Je trouve ceci dégradant... mais Est ce qu'un employeur peut demander cela ?

Par **P.M.**, le **25/11/2011** à **12:25**

Bonjour,
Je ne revient pas sur le licenciement économique puisque ce n'est pas l'objet de votre sujet...
Pendant le préavis, vous devez continuer à respecter les directives de l'employeur qui correspondent à vos compétences et vos fonctions...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés